

80

Somme



c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

Le billet* du CAUE de la Somme

13

Le 26 mai 2020

« Imaginons demain »

Projet nourricier : « de la parcelle au paysage »

La Somme est un département couvert à 63 % de terres agricoles. Cette « terre nourricière » océan de cultures est un héritage d'après-guerre. Les territoires sont confrontés à la nécessité de territorialiser et décloisonner les politiques agricoles pour répondre aux exigences sanitaires, environnementales et climatiques. Réduire les émissions carbone, diminuer les intrants polluants, préserver des ressources naturelles des paysages nourriciers sont autant d'objectifs pour lesquels les collectivités doivent mettre en place des plans de gestion et programmes d'actions adaptés aux contraintes territoriales.

Le développement de circuits-courts, la diversification des pratiques et des cultures sur les parcelles agricoles doit permettre une diminution des transports, une autonomie alimentaire et un accès à une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement et des territoires au bénéfice de ses habitants.

Parallèlement à cela, de nouvelles pratiques doivent être encouragées et envisagées. Les **pratiques agro-écologiques** et **perma-culturelles** sont des systèmes de production qui se basent sur une utilisation optimale des ressources et de mécanismes naturels. Ils s'appliquent à plusieurs niveaux d'organisation : **la parcelle agricole, le territoire, ses usages et ses usagers**. La diversification des cultures, la simplification du travail du sol, l'agroforesterie, l'éco-pâturage sont des pratiques vertueuses pour les terres agricoles de demain **dont les paysages seront inévitablement bouleversés**.

La transition agro-écologique doit s'appuyer sur les collectifs d'agriculteurs, la mise en commun de projets et le retour d'expérience pionnières. Celles-ci sont à mener sur des parcelles avant de les appliquer au grand paysage.

Deux exemples à suivre :

La **ferme d'élevage** de Vernand en Auvergne-Rhône-Alpes est le projet résultant d'une démarche paysagère allié au projet agricole conçu par Pierre et Rémi Janin respectivement Architecte et paysagiste-agriculteur. Il illustre la conciliation entre mise en valeur du paysage, optimisation des productions agricoles et préservation des ressources naturelles. En plus de l'activité agricole, la ferme est un lieu de vente, laboratoire de recherche, support pédagogique et lieu de création artistique ouvert au public.

 www.vernand.net

La **micro-ferme en permaculture** du Bec Hellouin en Normandie fut initialement pensée comme une composition paysagère par son propriétaire « dessinée comme un tableau » dans un objectif d'autosuffisance alimentaire.

 www.fermedubec.com

Pour aller plus loin : *Permaculture: Guérir la terre, nourrir les hommes* de Charles & Perrine Hervé-Gruyer, éd. Actes Sud, 2014

Suivez le CAUE de la Somme

